

LE



TEXTE



ARGUMENTATIF

TABLE DES MATIÈRES

A) Définition du texte argumentatif.....	3
B) Diverses formes de textes argumentatifs.....	3
1. Le texte d'opinion.....	3
2. La lettre ouverte.....	3
3. L'éditorial.....	3
4. L'article critique.....	3
5. La poésie et la chanson engagée.....	4
6. L'essai.....	4
C) Structure du texte argumentatif.....	4
1. Le sujet amené.....	4
2. Le sujet posé.....	5
3. Le sujet divisé.....	5
4. L'argumentation.....	5
5. La reformulation de la thèse.....	5
D) Stratégies argumentatives.....	6
1. La réfutation.....	6
2. L'explication (démonstration).....	6
3. La réfutation et l'explication.....	6
E) Procédés argumentatifs.....	6
1. Citer des personnalités.....	7
2. Invoquer des faits ou des exemples.....	7
3. Faire une concession.....	7
4. Recourir à l'interrogation.....	8
5. Utiliser la comparaison.....	8
6. Invoquer des causes ou des conséquences.....	8
7. Faire appel aux sentiments ou aux valeurs.....	8
8. Discrediter en montrant les incohérences.....	9
9. Recourir à l'ironie.....	9

A) DÉFINITION DU TEXTE ARGUMENTATIF

Le texte argumentatif est un texte qui vise à influencer ou à convaincre les destinataires (ceux à qui il s'adresse). Il cherche à leur faire adopter une opinion sur un sujet déterminé.

EXEMPLE : « On ne devrait pas permettre la conduite automobile avant 18 ans. »

Cette opinion porte aussi le nom de *thèse*. C'est la thèse défendue.

L'opinion contraire présentée dans un même texte est la thèse combattue (ou thèse adverse). Elle porte aussi le nom de *contre-thèse*.

B) DIVERSES FORMES DE TEXTES ARGUMENTATIFS

1. Le texte d'opinion

Les journaux nous en donnent des exemples tous les jours en publiant les commentaires de lecteurs qui réagissent aux articles publiés et prennent position sur les grands débats actuels. (Voir *Les jeunes, héros ou victimes de la publicité?*, à la page 427 du manuel.)

2. La lettre ouverte

La lettre ouverte est une longue lettre d'opinion écrite par une personne reconnue pour ses compétences dans un domaine donné. Elle est souvent publiée dans les pages d'un journal, mais elle peut aussi prendre la forme d'un livre. Le livre porte alors un titre commençant par *Lettre ouverte...* (Voir *Lettre au Premier ministre*, à la page 60 du recueil de textes.)

3. L'éditorial

L'éditorial est une réflexion, une prise de position, un commentaire exprimé par la direction d'un journal ou d'une revue. Les grands quotidiens publient chaque jour deux ou trois editoriaux dans leurs pages dites « éditoriales ». Ces articles traitent des grandes questions de l'actualité. Ils sont habituellement signés par des membres du comité de rédaction du journal ou de la revue. (Voir *Une tragédie sans nom*, à la page 169 du manuel.)

4. L'article critique

La plupart des journaux et revues publient régulièrement des articles qui exposent une appréciation sur une œuvre ou une manifestation relevant du domaine artistique (film, CD, spectacle, exposition, etc.), littéraire (roman, BD, festival du conte, etc.), technologique (expo-sciences, salon de l'informatique, etc.) ou autre. On trouve également, sur la Toile, de nombreux sites qui mettent en ligne des appréciations critiques de films, de romans, de BD, de spectacles, etc. (Plusieurs exemples d'articles critiques sont fournis dans le module 2 du manuel et dans le dossier 2 du recueil de textes.)



5. La poésie et la chanson engagées

De nombreux textes poétiques et chansons expriment des points de vue engagés socialement et politiquement. Certains de ces textes contiennent de véritables séquences argumentatives, avec arguments à l'appui du propos. (Plusieurs exemples de chansons et de poèmes engagés sont fournis dans le module 3 du manuel et dans le dossier 3 du recueil de textes.)

6. L'essai

L'essai est un ouvrage qui renferme des réflexions personnelles sur un ou plusieurs sujets choisis. L'auteur s'y exprime à la lumière de ses orientations de pensée, de ses manières de voir, de sa philosophie de la vie, de ses options politiques, etc. Lorsque le propos est agressif et négatif, l'essai prend le nom de **pamphlet**, **diatribe**, **philippique**, etc. Lorsque, au contraire, il est défensif et positif, il prend le nom de **plaidoyer**, **éloge**, **apologie**, etc. (Voir *Le droit de lire n'importe quoi*, à la page 78 du recueil de textes.)

C) STRUCTURE DU TEXTE ARGUMENTATIF

La structure du texte argumentatif présentée ci-dessous se retrouve surtout dans le texte d'opinion et la lettre ouverte. Cette structure comporte les parties suivantes :

I. Le sujet amené (aussi appelé accroche ou mise en scène)

Cette partie sert à introduire l'idée qui sera défendue dans le texte. Il ne s'agit pas encore de la thèse. Imaginez le sujet amené un peu comme un entonnoir. La partie large de l'entonnoir est le sujet amené, la partie étroite sera le sujet posé (opinion).



Voici quelques façons d'amener votre sujet si votre opinion était qu' *il est important d'avoir un diplôme d'études secondaires* : S.P.

* **Sujet amené par l'ACTUALITÉ :**

- Faits ou événements qui se déroulent au moment où vous écrivez le texte ou dans un passé très proche.

Aujourd'hui, pour laver la vaisselle dans certains grands restaurants, on exige un diplôme d'études secondaires. C'est la même situation pour devenir éboueur.

* **Sujet amené par l'EXPÉRIENCE PERSONNELLE :**

- Expérience personnelle qui a un lien étroit avec le sujet dont on parlera.

L'été dernier, j'ai travaillé à plein temps comme serveur dans un café. Cette difficile expérience de travail m'a ouvert les yeux sur le danger de quitter l'école avant ma cinquième année du secondaire.

* **Sujet amené par des CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES :**

- Vision élargie du sujet, point de vue général.

Pour les jeunes qui ne terminent pas leurs études secondaires, se trouver un emploi n'est pas une tâche facile. Le contexte économique dans lequel nous vivons favorise peu la création d'emplois.

* **Sujet amené par des CONSIDÉRATIONS HISTORIQUES :**

- Référence à l'histoire, au passé, pour faire un lien indirect avec le sujet.

Depuis le début de l'humanité, l'être humain ressent le besoin d'apprendre de nouvelles choses pour garder un certain pouvoir sur sa destinée. Cette somme de connaissances lui permet de mieux fonctionner en société.



2. Le sujet posé (aussi appelé prise de position) ou présentation de la thèse défendue)

C'est ici que l'opinion (le point de vue) défendue dans le texte sera énoncée clairement . Il peut s'agir d'une affirmation, d'un doute, etc.

3. Le sujet divisé (aussi appelé ébauche du plan)

Cette partie annonce au lecteur quelles seront les grandes parties du texte, les principaux arguments apportés pour étayer l'opinion.

4. L'argumentation

Dans cette partie du texte, l'auteur tente de convaincre le lecteur de la justesse de son opinion. Il explique alors un à un les arguments qu'il a présentés dans le sujet divisé.

L'auteur utilise des *stratégies argumentatives* (voir D) et des *procédés argumentatifs* (voir E) lors de l'argumentation.

5. La reformulation de la thèse défendue

L'auteur rappelle son sujet posé (son opinion) et résume les principaux arguments qu'il a employés. À la fin de cette conclusion, il peut aussi utiliser une question, une affirmation, etc., pour élargir le débat et favoriser la réflexion. Cette technique porte le nom d'*ouverture*.

D) STRATÉGIES ARGUMENTATIVES

Voici les principales façons de faire valoir son opinion :

L'émetteur d'un texte argumentatif recourt à une ou plusieurs stratégies argumentatives :

1. La réfutation

La réfutation consiste à combattre une thèse considérée comme vraie par quelqu'un, mais contraire à l'opinion de l'auteur. L'auteur utilise cette thèse dans l'unique but de la démolir et d'amener le destinataire à penser comme lui. C'est la raison pour laquelle on la nomme contre-thèse. Il est probable que l'auteur exposera aussi des arguments (de personnes, de groupes, etc.) contraires à son opinion dans le texte. Le but de l'auteur sera encore et toujours de les démolir pour montrer qu'il a raison. Ces arguments contraires au point de vue de l'auteur se nomment contre-arguments.

EXEMPLE :

L'argumentateur combat la thèse selon laquelle les pyramides d'Égypte auraient été construites au moyen de plans inclinés. Il ne défend aucune thèse de rechange. Il s'emploie uniquement à établir que la thèse des plans inclinés est fausse.

2. L'explication

L'explication, aussi appelée « démonstration », consiste à défendre une thèse en vue de convaincre les destinataires qu'elle est vraie. L'argumentateur ne s'attaque à aucune thèse en particulier. Il se contente de faire valoir que la thèse qu'il défend est vraie.

EXEMPLE :

L'argumentateur soutient que les pyramides d'Égypte ont été construites au moyen de blocs de béton qui auraient été coulés sur place, puis démoulés. Il ne s'attache pas à démontrer que la thèse des plans inclinés est fausse. Il cherche seulement à prouver que la thèse des blocs de béton est vraie.

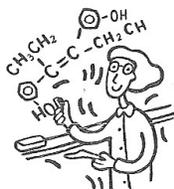
3. La réfutation et l'explication

L'argumentateur applique les deux stratégies.

EXEMPLE :

L'argumentateur utilise d'abord la réfutation en s'attaquant à la thèse des plans inclinés. Il passe ensuite à l'explication en tâchant de démontrer l'exactitude de la thèse des blocs de béton.

E) PROCÉDÉS ARGUMENTATIFS



Les stratégies de réfutation et d'explication mettent en œuvre divers procédés argumentatifs, notamment :

1. Réfuter ou démontrer une thèse en citant des sources ou des personnalités reconnues pour leur crédibilité

Par exemple, pour persuader le récepteur que la vie a un sens, on peut citer un personnage influent et admiré comme Albert Einstein lorsqu'il dit: «En apparence, la vie n'a aucun sens, et pourtant, il est impossible qu'elle n'en ait pas un!» Schématiquement, on a ce qui suit:

Thèse: La vie a un sens.

Argument: «Comme le disait Einstein: "En apparence, la vie n'a aucun sens, et pourtant, il est impossible qu'elle n'en ait pas un!"»

La valeur d'un tel argument dépend de la valeur réelle de la personne citée. Un personnage comme Einstein a plus de crédit qu'une personne inconnue.

2. Invoquer un ou plusieurs faits ou exemples qui contredisent la thèse combattue ou qui appuient la thèse défendue (La plupart des thèses sont défendues à grands renforts de «faits», c'est-à-dire d'événements ou de phénomènes observés)

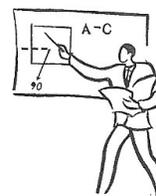
Thèse: Il se produit un réchauffement de la planète.

Argument: «En moyenne, la couche de glace qui recouvre le Groenland a perdu 5 mètres d'épaisseur en cinq ans.»

Thèse: Les Américaines et les Américains sont particulièrement violents.

Argument: «L'autre jour, dans le *Journal de Montréal*, on apprenait qu'un homme armé est entré dans un McDonald à Wilkensburg, en Pennsylvanie, et a tiré sur quatre personnes. Il s'est ensuite rendu dans un restaurant Burger King voisin et a tiré sur une autre personne. Les Américaines et les Américains sont donc vraiment violents.»

La valeur des généralisations de ce genre dépend surtout du nombre d'exemples invoqués. Si on ne peut citer qu'un petit nombre d'exemples, alors la généralisation est abusive. On tire une conclusion trop hâtive: «On observe que certains Américains sont violents, donc les Américains en général sont violents.» Beaucoup de gens font ainsi des raisonnements mal fondés.



3. Faire une concession pour mieux faire valoir la thèse défendue

EXEMPLE:

Les enquêtes menées par la Chambre des représentants et par la Commission du 11 septembre sont vues comme des tentatives fructueuses et sincères de parvenir à une compréhension indépendante des événements du 11 septembre. **Certes**, ces processus officiels ont permis de révéler certaines informations importantes. **Mais ces deux enquêtes ont soit ignoré, soit obscurci la vaste majorité des informations** contenues dans le présent ouvrage, et ce, malgré leur documentation minutieuse.

Nafeez Mosaddeq Ahmed, *La guerre contre la vérité*, Paris, Demi-Lune, 2006, p. 8 et 9.

L'argumentateur concède (*Certes*) que les deux enquêtes officielles sur le 11 septembre (agression terroriste contre les deux tours du World Trade Center à New York, en 2001) ont été utiles, mais c'est pour mieux affirmer (*Mais*) qu'elles ont délibérément trafiqué certaines réalités.

La concession argumentative fait appel à diverses **marques de concession**: *certes, évidemment, bien sûr, d'accord, il va de soi que, il faut bien reconnaître que, je ne nie pas que*, etc. Ces marques sont ensuite complétées par un coordonnant de sens restrictif: *mais, cependant, toutefois, pourtant*, etc.

4. Recourir à l'interrogation argumentative pour semer le doute sur la thèse combattue

EXEMPLE:

L'argument écologique est devenu l'alpha et l'oméga de tout discours, l'*ultima ratio* [la raison suprême] de toute décision. [...] *A priori*, chacun ne peut qu'applaudir. [...] Pourtant, lorsqu'on voit certaines initiatives, le doute s'installe. Est-il vraiment nécessaire de développer à tout prix l'énergie solaire en Allemagne où il n'y a guère de soleil, ou d'ouvrir en France un réseau entier de pompes à éthanol alors que nous sommes incapables d'en produire pour l'alimenter et qu'il n'y a d'ailleurs pas de véhicules pour l'utiliser? Faut-il vraiment paralyser la circulation dans nos villes, à commencer par Paris, pour contribuer à «sauver la planète»? Que penser des éoliennes qui couvrent progressivement le globe en produisant de l'électricité plus chère que celle que nous pouvons obtenir autrement, et aux moments où nous n'en avons pas besoin et où elle ne vaut rien? Comment expliquer que de nombreux pays veuillent fermer leurs centrales nucléaires alors qu'il s'agit de la manière la plus efficace de lutter contre l'effet de serre?

Christian Gerondeau, *Écologie, la grande arnaque*, Paris, Albin Michel, 2007, p. 20.

L'auteur combat la thèse énoncée en accumulant des interrogations qui ont pour effet de susciter le doute dans l'esprit des destinataires et de les amener graduellement à adhérer à la thèse défendue.

5. Utiliser la comparaison, le rapprochement, le parallélisme pour invalider la thèse adverse ou soutenir la thèse défendue

Thèse: Il faut baisser les taxes et les impôts au Québec.

Argument: «Les taxes au Québec sont beaucoup plus élevées qu'en Alberta [comparaison].»

L'argument de ce type est de grande valeur si la comparaison prend en considération tous les aspects de la question. Dans le cas présent, la comparaison doit tenir compte du coût du logement dans les deux provinces, de l'étendue des services publics offerts, de l'accès à l'éducation supérieure, etc. Si la comparaison est partielle, elle a moins de valeur.

6. Invoquer les raisons logiques (les causes ou les conséquences) qui font que la thèse combattue est fautive ou que la thèse défendue est vraie

Thèse: Il ne faut pas légaliser l'euthanasie.

Argument: «Si on légalisait l'euthanasie, nombre de meurtres pourraient être camouflés de cette façon [conséquence].»

Tout comme l'invocation de la cause, l'invocation des conséquences présente une force de conviction si la conséquence citée résulte vraiment de la thèse ou de la contre-thèse. Ci-dessus, il est possible que si on légalisait l'euthanasie [contre-thèse], des meurtres soient camouflés de cette façon [conséquence de la contre-thèse]. Si cela est vrai, alors il ne faut pas légaliser l'euthanasie [thèse].

7. Faire appel aux sentiments, aux valeurs morales, au sens éthique des destinataires

Thèse: Il faut donner du sang lorsqu'on peut le faire.

Argument: «Voyez ces pauvres enfants malades qui pourraient être les vôtres, et qui attendent vos dons de sang pour survivre.»

Lorsque les visées de l'argumentation sont justes et que les sentiments sont nobles, comme ci-dessus, l'appel aux sentiments est de bon aloi. Sinon, c'est un procédé abject. Ainsi, c'est souvent par un appel aux sentiments que des chefs politiques ou militaires entreprennent des campagnes d'épuration ethnique.

L'appel aux valeurs morales :

Thèse: La liberté d'expression ne signifie pas qu'on peut tenir des propos racistes.

Argument: «Tenir des propos racistes est contraire à des valeurs essentielles telles que la paix entre les peuples, la fraternité humaine, l'harmonie sociale, etc.»

Thèse: Il faut limiter la course au profit.

Argument pour la thèse: «La course au profit est incompatible avec l'objectif de l'égalité sociale. Il faut donc limiter cette course au profit.»

Ce type d'argument présente généralement une grande force de conviction puisqu'il place l'adversaire devant un dilemme: accepter la thèse ou bien se déclarer contre les valeurs invoquées. Ainsi, dans le second cas ci-dessus, l'adversaire est soit forcé d'admettre qu'il faut limiter la course au profit, soit forcé de se déclarer contre l'égalité sociale...

8. Discrediter les partisans de la thèse adverse en montrant leurs contradictions, leur incohérence, leur malhonnêteté, etc.

EXEMPLE :

José Bové [un militant anti-OGM] connaît en fait la vérité, il sait fort bien que les OGM actuellement cultivés ne présentent aucun danger, puisque son père est un ancien chercheur, membre de l'Académie d'agriculture, qui connaît bien le sujet. Il fait tout cela pour des raisons uniquement politiques [...]. Et ça marche! Donc il continue, entraînant par là même tous les ignorants, célèbres ou non, dans sa sinistre aventure qu'ils croient être glorieuse. D'ailleurs, une conversation interceptée avec l'un de ses adjoints est claire à ce sujet [...] : «On sait bien que les OGM ne sont pas dangereux mais ça fait peur, c'est donc parfait pour atteindre notre but politique.»

Claudé Allègre, *Ma vérité sur la planète*, Paris, Plon, 2007, p. 152.

En rappelant que le propre père de José Bové est un expert favorable aux OGM et que José Bové a admis lui-même, dans une conversation confidentielle, que les OGM «ne sont pas dangereux», l'auteur discrédite un des principaux adversaires mondiaux des OGM et, du même coup, il apporte des arguments de poids à sa thèse selon laquelle «les OGM actuellement cultivés ne présentent aucun danger».

9. Recourir à l'ironie, à la satire, à la caricature, etc., pour discréditer la thèse combattue

EXEMPLE :

Je trouve que la loi Evin [loi antitabac] est trop douce. À mon avis, tout individu pincé en train de griller une cigarette au restaurant devrait aussitôt être appréhendé par la force publique, conduit au commissariat et (l'expression s'impose) «passé à tabac». Après quoi on le traduirait devant les assises où il écoperait de dix ans de prison ferme, avec inscription indélébile sur le casier judiciaire, et de cent mille francs de dommages-intérêts à verser aux vertueux citoyens dont il a offusqué les voies respiratoires. Périodiquement, l'opinion demande que, pour quelques crimes particulièrement odieux, on rétablisse la peine de mort. Celle-ci me paraît très indiquée pour les fumeurs récidivistes, qui sont plus dangereux pour la société que les trafiquants de drogue, les assassins de vieilles dames ou de policiers, les divers sadiques qui opèrent dans les terrains vagues, les pauvres garçons qui dévalisent les banques et tuent quelques personnes par inadvertance.

Jean Dutourd, *Le siècle des lumières éteintes*, Paris, Plon, 2001, p. 30.

En réalité, l'auteur soutient que la loi en question est trop dure. Il s'attaque à cette loi (thèse combattue) qui, en France, punit trop sévèrement, selon lui, les contrevenants qui l'enfreignent. Et en ironisant ainsi tout le long de son argumentation, il fait ressortir le ridicule de la criminalisation croissante du tabagisme en France.

Exemple d'un texte d'opinion

Sujet: Vivre dans un grand centre urbain est-il plus avantageux que vivre en région ?

<i>Sujet amené</i>	À partir du milieu du XIX ^e siècle, et ce, durant plusieurs décennies, les villes ont attiré les habitants de la campagne. Plusieurs facteurs ont contribué à cet exode vers la ville : la possibilité d'un travail plus gratifiant, l'accès à l'éducation et aux soins de santé, etc. Qu'en est-il aujourd'hui ?
<i>Sujet posé</i>	Vivre dans un grand centre urbain est-il encore plus avantageux que de vivre en région ?
<i>Prise de Position Sujet divisé</i>	À mon avis, bien que la ville ait encore bien des avantages, la banlieue et même les régions plus éloignées offrent à leurs habitants une qualité de vie qui fait de plus en plus l'envie des citadins. Aussi, il n'est pas plus avantageux de vivre en ville qu'en région, comme nous le verrons, en parlant de l'environnement urbain, de la violence dans les grandes villes et, enfin, de l'essor que les villes de banlieue ont pris.
<i>Aspect n° 1</i>	Tout d'abord, l'environnement n'est pas aussi agréable en ville qu'en banlieue ou à la campagne. Le manque d'espaces verts, l'asphalte et le béton, combinés à la pollution grandissante, voilà le milieu de vie auquel le citadin est confronté. Un tel environnement ne peut qu'avoir des effets néfastes sur le développement de nos jeunes, ainsi que sur la santé physique et mentale des plus grands.
<i>Aspect n° 2</i>	De plus, la ville est un milieu de plus en plus violent. Les journaux font état jour après jour des crimes commis dans les immeubles du centre-ville : drogues, viols, meurtres, etc. Des études montrent que Montréal deviendra d'ici quelques années une ville aussi dangereuse que les grandes villes américaines. Est-ce là un lieu où il fait bon vivre ?
<i>Aspect n° 3</i>	Finalement, si la ville était un choix avantageux pour les hommes du début du siècle, il faut reconnaître que nous retrouvons aujourd'hui presque tous ses avantages dans les régions même éloignées. Se procurer des biens n'est plus un problème même pour les habitants du Grand Nord québécois. En ce qui a trait aux services, c'est la même chose. On n'a qu'à penser au réseau de l'Université du Québec qui s'étale de l'Abitibi à la Côte Nord, en passant par le Saguenay.
<i>Conclusion</i>	Pour conclure, je dirais que la ville offre de moins en moins d'attraits et les gens qui continuent d'y habiter le font soit par manque de moyens, soit parce que leur travail les y oblige. Il s'agit rarement d'un choix. Ce n'est certes pas une situation réjouissante, car c'est en ville que se trouve le coeur de notre patrimoine. Pensons à l'architecture ancienne, aux musées, aux salles de spectacles. Ne faudrait-il pas que la ville abrite des quartiers résidentiels plus accueillants ?
<i>Ouverture</i>	Plus de 445 mots

[SA → Sujet amené]

(SP → sujet posé)

Sujet divisé

La mondialisation: un symbole de progrès

[E SA

En ce moment, dans le monde entier, on entend parler beaucoup de la mondialisation. Chaque année, on est témoin de nombreuses manifestations organisées par les antimondialistes. Monsieur le Président du CPJ, vous avez sans doute remarqué que le mouvement contre la mondialisation a fait un certain nombre d'adhérents au Québec. Leur but est de nous convaincre que la mondialisation ne présente aucun intérêt pour notre province. En tant qu'élève de cinquième secondaire, je suis convaincu que leur affirmation est tout à fait fausse. Réfléchissez un peu : la mondialisation nous permet de mieux communiquer et de mieux nous informer. De plus, elle joue un rôle primordial dans l'économie québécoise.

Tout d'abord, Monsieur le Président, rappelons que, selon les antimondialistes, la mondialisation cause l'américanisation des modes de pensée et provoque l'acculturation des Québécois. D'une part, j'admets que les États-Unis ont beaucoup d'influence sur la culture québécoise à cause de la position géographique.

Cependant, grâce au développement des communications, on dispose d'un accès aux données de toute la planète ainsi qu'aux bibliothèques de millions d'ouvrages et articles. L'Internet nous donne la possibilité d'explorer la culture des peuples du monde entier. En même temps, où que ce soit sur la Terre, les gens qui ont accès au réseau télématique international peuvent facilement s'informer des traditions et de la culture québécoise. À cet égard, la journaliste Odile Tremblay affirme que la télévision, le cinéma et l'Internet nous ouvrent les portes sur le monde. En outre, le collaborateur à l'hebdomadaire *Voir*, Richard Martineau, nous assure qu'en réalité, la mondialisation ne menace pas la qualité des produits artistiques au Québec. Or, voyez-vous, il s'avère que la mondialisation culturelle diminue l'influence américaine sur notre société et développe une ouverture des esprits.

Passons à présent à la question de la mondialisation économique. À ce propos, les antimondialistes nous disent que la mondialisation permet aux pays riches d'exploiter et d'appauvrir les autres. Monsieur le Président du Conseil permanent de la jeunesse, remarquez-vous qu'en effet, leur raisonnement se fonde sur un fait historique, à savoir la colonisation? À l'heure actuelle, cet argument n'a plus de poids. Le Québec,

une ancienne colonie, connaît un grand succès économique. Grâce aux instances internationales comme l'Organisation mondiale du commerce, notre pays ainsi que notre province peuvent défendre leurs intérêts face à la concurrence américaine. De plus, l'Accord de libre-échange nord-américain, signé en 1992, contribue de façon significative à la prospérité des entreprises canadiennes. Aujourd'hui, Don Green, cofondateur et copropriétaire de Roots Canada, évalue à 70 le pourcentage de non-Canadiens à avoir acheté ses produits. D'après la journaliste Kathleen Lavoie, les ventes annuelles de cette compagnie atteignent 300 millions. Monsieur le Président, croyez-vous que ce phénomène serait présent sans l'ALENA? Imaginez quel succès aurait l'entreprise québécoise Kanuk si elle commençait à exporter massivement ses produits. Compte tenu de ces considérations, j'estime que la mondialisation contribue de façon décisive au développement économique de notre pays et de notre province.

Bref, Monsieur le Président du CPJ, je suis persuadé que la mondialisation entraîne un processus d'ouverture des mentalités et des barrières au commerce. Grâce à elle, nous avons la possibilité de communiquer avec toutes les civilisations et non seulement avec les Américains. Nous pouvons enfin lutter contre l'acculturation de la société québécoise. Finalement, la mondialisation économique permet la prospérité de nombreuses entreprises canadiennes et québécoises. Par ailleurs, pensez-vous que la mondialisation est un processus irréversible?

Nikolay Gigov
École Saint-Luc
Commission scolaire de Montréal

1 contre-thèse

2 concession

3 contre-argument

4 Rappel sujet posé

5 Rappel des arguments

6 ouverture